

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION DE LA PREVOYANCE SOCIALE

RECTIFICATIF N° 83/314 du 29/04/1983
MEPS.DGTFP.DFP.
S.V.P2/10

au Décret n° 82/725/MEPS.DFP du 26 Juil-
let 1982 portant promotion au titre de
l'année 1982 des Administrateurs des SAF
(Travail et Administration Générale) en
ce qui concerne Monsieur BOKIOLA Jean
Emanuel.

(18.13 :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

D.B.

AU DIA DE :

AU 4° BOULEVARD :

Mr. BOKIOLA Jean Emanuel P/c du 26/12/1982 SG. PLAN

L I N E :

AU 6° BOULEVARD : ACCURATE

Mr. BOKIOLA Jean Emanuel P/c du 05/11/1981 SG. PLAN

Le reste sans changement.

Brazzaville, le 29 Avril 1983

D.C.F.

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO KEMBO

Ivhi Ossatoumba LAKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

JORPC
DGTFP/DFP.
D.E.
D.C.F.
MINI. PLAN
SG. PLAN
DOSSIER
INTERESSE

1
3
3
2
1
2
3
1

SGC/BO

2.-